

La diversité des profils et des métiers d'enseignants

12

Caractérisés par une mission commune, recrutés au même niveau (trois années d'études après le baccalauréat) et formés désormais en un même lieu, les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)¹, les enseignants forment un groupe socialement bien typé, et qui peut apparaître homogène. Cependant, au-delà de spécificités statutaires qui conduisent à des différences non négligeables d'obligation de service, leurs conditions d'exercice sont plus variées qu'il n'y paraît, au point qu'on peut parler de diversité de métiers. Enseigner dans une école, un collège ou un lycée, en milieu urbain ou rural, en zone d'éducation prioritaire (ZEP) ou hors ZEP, dans le public ou le privé, dans une classe de l'enseignement spécial ou non, une ou plusieurs disciplines, devant un nombre important d'élèves ou non, ..., tout cela crée des différences qui peuvent être considérables. Une grande partie de ces différences découle de la diversité des lieux d'enseignement, qui fait l'objet d'une autre synthèse et dont les éléments ne seront pas repris ici. Ces différences tiennent également à la variété des profils, qui n'empêche pas des points communs dans la perception du métier.

- 894 200 enseignants dans les écoles primaires et les établissements du second degré, publics ou privés.
- Les enseignants du primaire public sont maintenant majoritairement des professeurs des écoles. La proportion de femmes y est plus importante que dans le second degré.
- L'image forte d'un enseignant, le désir d'enseigner et de s'occuper d'enfants jeunes, la volonté de rester dans la même académie : autant de raisons qui les ont poussés à devenir professeurs des écoles.
- Les professeurs du second degré public : forte proportion de femmes, corps différents (agrégés, certifiés, professeurs de lycée professionnel, PEGC), corps monodisciplinaires ou bidisciplinaires et dont le concours de recrutement est national.
- Au fil de l'ancienneté, naît un sentiment d'usure grandissant, dû au comportement des élèves et à la difficulté de les faire tous progresser.

1. Tous les enseignants effectuent leur année de formation en IUFM, excepté les maîtres du premier degré privé sous contrat qui l'effectuent dans un centre de formation pédagogique privé (CFPP).

Les enseignants : combien sont-ils ?

894 200 enseignants exercent dans le premier et le second degré.

894 200 enseignants exercent, à la rentrée 2002, dans les premier et second degrés des secteurs public et privé sous contrat (tableau 1). La part des enseignants du public est plus importante dans le premier degré (87,5 %) que dans le second (81,4 %).

Parmi les enseignants du secteur public, 318 200 sont affectés dans les écoles du premier degré et 431 800² dans les établissements du second degré. Ils sont en très grande majorité titulaires (99,9 % dans le premier degré et 92,9 % dans le second). La proportion de femmes est importante (78,8 % dans le premier degré et 56,7 % dans le second).

L'enseignement privé sous contrat³ compte 45 640 maîtres dans le premier degré, 98 530 enseignants dans le second degré. La proportion de femmes, le pourcentage d'enseignants à temps partiel ou incomplet sont sensiblement plus importants que dans le secteur public.

Tableau 1 - Nombre d'enseignants au 31 janvier 2003

	Public		Privé		Total
	Effectif	%	Effectif	%	
Premier degré	318 236	87,5	45 640	12,5	363 876
Second degré	431 769	81,4	98 529	18,6	530 298
Total	750 005	83,9	144 169	16,1	894 174

Champ : France métropolitaine et DOM.

Les enseignants du premier degré public : qui sont-ils ?

Des femmes dans leur grande majorité.

Les enseignants du premier degré public comptent actuellement deux tiers de professeurs des écoles et un tiers d'instituteurs. Près de la moitié (49 %) exercent dans l'enseignement élémentaire et un peu plus d'un quart (27 %) dans le préélémentaire. Les autres sont affectés principalement dans l'enseignement spécialisé (8 %) ou sur des postes de remplacement (8 %). Les enseignants du premier degré forment une population relativement jeune : 41 ans en moyenne ; un sur sept a moins de 30 ans et moins d'un quart a plus de 50 ans. C'est aussi une population très féminisée avec 78,8 % de femmes, pourcentage qui monte à 92,7 dans le préélémentaire (tableau 2).

2. Y compris les documentalistes. Les 11 650 enseignants du second degré affectés dans les établissements de l'enseignement supérieur ne sont pas comptabilisés.

3. Les enseignants du secteur privé sous contrat sont des titulaires essentiellement recrutés sur concours, aussi bien dans le premier que dans le second degré, et payés par l'État d'après des échelles de rémunérations correspondant à celles des enseignants de l'enseignement public

En ce qui concerne les professeurs de l'enseignement privé sous contrat, la Direction de l'évaluation et de la prospective ne dispose pas d'enquêtes qualitatives sur ces personnels, ni de données autres que celles présentées dans les tableaux 5 et 6 en annexe.

Tableau 2 - Les enseignants exerçant dans les écoles du premier degré public au 31 janvier 2003

	Effectifs	Âge moyen	Âge : part en %		Part des femmes (%)	Temps partiel (%)
			Moins de 30 ans	50 ans et plus		
Professeurs des écoles (1)	210 891	40,2	22,7	30,5	78,8	5,5
Instituteurs	106 956	42,4	0,0	10,5	78,8	10,2
Autres titulaires	75	45,7	12,0	49,3	45,3	1,3
Total titulaires	317 922	40,9	15,1	23,8	78,8	7,1
Non-titulaires	314	31,6	52,9	6,4	73,2	16,6
Total	318 236	40,9	15,1	23,7	78,8	7,1

(1) Y compris professeurs des écoles spécialisées.

Champ : France métropolitaine et DOM.

Dans les 52 200 écoles, 1 050 enseignants du premier degré ont des décharges complètes, 3 950 des demi-décharges et 14 400 des quarts de décharge pour assumer la fonction de directeur d'école de cinq classes et plus.

Les nouveaux professeurs⁴ des écoles sont issus à 78 % des formations en lettres et sciences humaines. Par rapport à la répartition des étudiants inscrits en second cycle universitaire, ils sont surreprésentés dans ces formations mais aussi en sciences. Lorsqu'ils sont issus des filières scientifiques, ils ont un niveau d'études plus élevé : 34 % ont un niveau bac + 4 ou plus, contre 24 % en lettres et sciences humaines et 31 % en moyenne.

Un jeune professeur des écoles sur cinq a un parent enseignant.

L'origine sociale des professeurs des écoles est sensiblement plus élevée que celle de la population française.

Elle est aussi plus élevée pour les jeunes professeurs des écoles que pour ceux qui ont commencé leur carrière comme instituteurs. Ainsi, 61 % des jeunes ont un père cadre moyen ou supérieur contre 34 % des « anciens », et 22 % des professeurs des écoles ont eu au moins un parent enseignant contre 8 % de leurs homologues anciens instituteurs. Symétriquement, 16 % des jeunes professeurs des écoles ont un père ouvrier contre 26 % des anciens instituteurs.

Ainsi, l'origine sociale des jeunes professeurs des écoles se rapproche bien davantage de celle des étudiants qui ont une licence que de celle des anciens instituteurs.

Pour plus d'un tiers, la vocation a été suscitée par l'image forte d'un enseignant.

Les deux tiers des enseignants du premier degré (sept sur dix pour les jeunes professeurs des écoles) déclarent avoir été influencés dans leur choix du métier par un enseignant (37 %), leurs parents (32 %) ou des amis eux-mêmes enseignants (28 % pour les jeunes et 20 % pour les anciens instituteurs). Ainsi, l'image forte d'un enseignant rencontré au cours des études se révèle souvent décisive dans le choix de ce métier.

4. Dans une enquête de juin 2000, a été interrogé un panel de professeurs des écoles, pour moitié recrutés par concours externe et issus d'IUFM en 1999 et pour moitié d'anciens instituteurs nommés sur liste d'aptitude ou lauréats du concours interne.

Les motivations pour devenir enseignant sont les mêmes pour les jeunes professeurs des écoles et les anciens instituteurs : désir d'enseigner et de s'occuper d'enfants jeunes. Toutefois, l'allongement des études requises pour être candidat au concours de recrutement accentue l'envie d'exercer la fonction de transmission des connaissances, puisque 43 % des jeunes placent le désir d'enseigner devant le désir de s'occuper d'enfants (25 %) alors que pour les anciens instituteurs, les proportions sont respectivement de 35 % et 31 %.

Quatre jeunes professeurs des écoles sur dix disent avoir hésité entre le premier et le second degré, surtout pour les diplômés de langues vivantes et de disciplines scientifiques ; mais le choix par défaut (non-réussite au concours du second degré) ne concerne que peu d'entre eux.

Désir d'enseigner et de s'occuper d'enfants jeunes mais aussi de rester dans l'académie.

La polyvalence des disciplines à enseigner et le contact avec les jeunes enfants (surtout pour les femmes) sont les raisons majeures du choix du premier degré pour les jeunes professeurs des écoles. Le choix du premier degré plutôt que du second degré repose aussi sur d'autres raisons, mais qui sont avancées moins fréquemment :

- cela permet de rester dans son académie ou son département d'origine (condition assurée par le recrutement académique du concours par rapport au recrutement national du second degré) ;
- les chances de réussite sont estimées plus fortes qu'aux concours du second degré.

Les enseignants du premier degré public : conditions d'exercice, difficultés ressenties

On ne reviendra pas ici, car elle est évoquée dans un autre article, sur la variété des écoles et des classes du premier degré public, qui induit bien sûr des conditions d'exercice bien différentes.

Temps de travail déclaré : en moyenne 42 h 18 dont 17 h hors enseignement.

Les professeurs des écoles ont une obligation hebdomadaire de service de 26 heures devant les élèves, auxquelles s'ajoute une heure globalisée pour des travaux et conférences pédagogiques ainsi que pour la tenue des conseils de classe. Ils déclarent travailler en moyenne, pendant l'année scolaire, 42 h 18 par semaine dont 7 h 22 pour la préparation de la classe, 3 h 59 pour la correction de devoirs et des cahiers, 2 h 09 pour le travail de concertation avec les collègues et 1 h 04 pour les réunions avec les parents. Ils estiment à 7 h 37 le temps passé à domicile pour leur métier. Ce temps est nettement majoré pour les jeunes professeurs des écoles (9 h 14) qui consacrent notamment plus de temps à la préparation de la classe et aux corrections de devoirs que les anciens instituteurs (5 h 35).

Difficultés d'adaptation au niveau des élèves.

Invités à classer leurs difficultés, les professeurs des écoles placent au premier rang l'adaptation au niveau des élèves (68 %), au deuxième rang la gestion du temps (53 %) et au troisième rang la préparation des cours (45 %), difficultés toutes trois ressenties de façon aiguë par les jeunes. En quatrième rang sont cités les problèmes d'indiscipline (30 %), qui affectent plus parti-

culièrement les jeunes et ceux qui enseignent en zones d'éducation prioritaire (ZEP), où les enseignants considèrent que les problèmes sociaux sont la cause majeure de l'indiscipline.

Niveau des élèves et, surtout en ZEP, indiscipline, principaux soucis des professeurs des écoles.

L'image que les enseignants ont des élèves est reflétée à partir d'une série de critères qui dénotent des types de rapports pédagogiques et de conditions du métier très variables.

Ainsi, les enseignants de maternelle sont plus nombreux à juger les effectifs trop nombreux (57 %) et les élèves plus indisciplinés (32 %) que ceux de l'enseignement élémentaire, pour lesquels se pose d'abord le problème du niveau insuffisant des élèves, de leur hétérogénéité (67 %) puis celui des effectifs. 25 élèves est un seuil au-delà duquel les critiques se font jour aussi bien en maternelle qu'en élémentaire.

Les difficultés de l'enseignement en ZEP se cristallisent quant à elles sur la question du niveau (59 % jugent le niveau des élèves faible contre 16 % hors ZEP) et de l'indiscipline (43 % contre 23 %).

En dépit de ces difficultés, les jeunes professeurs des écoles se sentent davantage reconnus par la société (57 % contre 51 %) que les anciens instituteurs, et sont deux fois plus nombreux que leurs aînés à estimer que la sécurité de l'emploi et les vacances peuvent justifier le salaire, même s'ils disent qu'il devrait être réévalué.

Sept professeurs des écoles sur dix pensent continuer à enseigner dans le premier degré.

En conséquence, sept jeunes professeurs des écoles sur dix pensent continuer à enseigner dans le premier degré, et trois sur dix envisagent d'enseigner dans l'enseignement spécialisé ou le second degré, et même d'exercer d'autres fonctions que celle d'enseignant au sein de l'Éducation nationale.

Les enseignants du second degré public : qui sont-ils ?

Un professeur sur deux enseigne en collège.

Près d'un professeur sur deux (49 %) enseigne en collège, 14 % en lycée professionnel (LP) et 37 % en lycée d'enseignement général et technologique (LEGT).

On compte 60 % de certifiés, dont 62 % enseignent en collège ; 12 % d'agrégés dont 78 % enseignent en lycée ; et 15 % de professeurs de LP (PLP), dont 74 % en lycée professionnel.

Les professeurs du second degré n'enseignent qu'une seule discipline (monodisciplinaires), sauf les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) et les PLP des disciplines d'enseignement général, qui enseignent deux disciplines (lettres et une langue vivante, lettres et histoire-géographie, mathématiques et sciences physiques, etc.).

Majoritairement des femmes.

Le corps enseignant du second degré public est majoritairement féminin : 56,7 % des enseignants sont en effet des femmes. Cependant, ce pourcentage varie fortement suivant le corps ou la discipline enseignée (tableaux 3 et 4).

Tableau 3
Les enseignants exerçant dans les établissements du second degré public et la formation continue au 31 janvier 2003

	Effectifs	Âge moyen	Âge : part en %		Part des femmes (%)	Temps partiel (%)
			Moins de 30 ans	50 ans et plus		
Agrégés et chaires supérieures	48 807	43,7	9,5	36,2	49,4	5,5
Certifiés et assimilés	253 831	42,3	13,5	33,2	60,8	9,1
Professeurs de lycée professionnel	65 072	44,1	7,7	36,4	48,9	5,1
Chargés et adjoints d'enseignement	4 908	50,1	0,0	53,3	49,7	8,1
PEGC	18 646	53,3	0,0	83,0	56,3	7,5
Professeurs des écoles	8 327	42,3	16,4	34,7	50,9	2,3
Instituteurs	1 657	42,9	0,0	11,9	44,8	3,7
Total titulaires	401 248	43,4	11,3	36,6	56,9	7,8
Maîtres auxiliaires	6 237	41,1	3,4	18,4	57,4	10,9
Enseignants contractuels	23 167	33,0	42,6	5,2	52,9	29,2
Autres non-titulaires	1 117	41,2	10,9	23,6	76,7	34,2
Total non-titulaires	30 521	34,9	33,4	8,6	54,7	25,7
Total	431 769	42,8	12,9	34,6	56,7	9,0

Champ : France métropolitaine et DOM.

Tableau 4 - Répartition des enseignants du second degré devant élèves par corps et par type d'établissement en 2002-2003

	Collèges (1)	LP	LEGT	Total	% femmes	% temp partiel
Professeurs de chaire supérieure	-	-	2 154	2 154	30,2	0,9
Agrégés	10 971	304	39 167	50 442	52,1	8,9
Certifiés, professeurs EPS (2)	149 796	3 165	90 254	243 215	60,7	13,6
Adjoints et chargés d'enseignement	3 149	461	982	4 592	49,8	16,5
PEGC	17 997	29	21	18 047	56,8	25,6
PLP	3 523	45 944	12 409	61 876	47,5	9,1
Total titulaires et stagiaires	185 436	49 903	144 987	380 326	57,1	12,7
Maîtres auxiliaires	2 465	807	785	4 057	53	
Autres non-titulaires	8 868	4 427	4 340	17 635	49,3	
Total général France métr. + DOM	196 769	55 137	150 112	402 018	56,7	
% femmes	62,8	47,4	52,5	56,7		
% temps partiel des titulaires	15,1	9,1	10,9	12,7		

(1) À l'exclusion des enseignants d'un corps du premier degré en SEGPA.

(2) EPS : éducation physique et sportive.

Champ : France métropolitaine et DOM.

Remarque : les stagiaires sont compris dans les corps correspondants.

Lecture : 2 154 professeurs de chaire supérieure exercent en LEGT, dont 30,2 % sont des femmes et 0,9 % travaillent à temps partiel. 62,8 % des enseignants en collèges sont des femmes et 15,1 % d'entre eux travaillent à temps partiel.

Si les femmes sont près de 61 % parmi les certifiés, elles ne sont que 30 % chez les professeurs de chaire supérieure et 49 % chez les non-titulaires et les PLP. On peut noter que les femmes sont déjà majoritaires dans les principales filières universitaires conduisant à l'enseignement, notamment les disciplines « littéraires », et parmi les candidats aux concours d'enseignants dans ces mêmes disciplines.

Un professeur sur cinq a un parent enseignant.

Le recrutement social des enseignants, tout en se diversifiant, se rapproche de la structure de la population active, même si un écart de 20 % subsiste par rapport à celle de toute la population active occupée⁵.

Un enseignant sur cinq a (ou a eu) au moins un parent enseignant, phénomène d'auto-recrutement qui concerne trois fois plus souvent les agrégés que les PLP.

Un enseignant sur trois a plus de 50 ans.

Un enseignant du second degré a en moyenne 43 ans. Les corps des chargés et adjoints d'enseignement (4 592) ainsi que des PEGC (18 047), dont le recrutement est terminé, se caractérisent par un âge moyen plus élevé (cf. tableau 3). En moyenne, sur l'ensemble de la France, 34,6 % des enseignants ont plus de 50 ans et 12,9 % moins de 30 ans. Toutefois, le pourcentage des plus de 50 ans est très différent suivant les académies. En effet, s'il n'est que de 22,5 % en Guyane, 25,8 % dans l'académie de Créteil et 26,5 % dans celle d'Amiens, il dépasse 40 % à Paris (47,3 %), en Martinique (41,2 %) et dans les académies du Sud de la France (Montpellier, Bordeaux, Aix-Marseille).

À l'inverse, le pourcentage des moins de 30 ans est inférieur à 8 % dans les DOM (Martinique, Guadeloupe, la Réunion), à Paris et en Corse. Par contre, il est très élevé dans l'académie de Créteil (26 %), et élevé dans celles de Reims, Versailles et Amiens (entre 18 et 21 %). Il est à remarquer que ces académies déficitaires dans le mouvement interne connaissent un taux de rotation élevé ; les jeunes enseignants y sont par conséquent affectés.

Plus diplômés que le niveau requis, la licence (bac + 3).

Si le niveau requis pour les concours de recrutement est la licence (bac + 3), la majorité des jeunes enseignants (moins de 30 ans) sont plus diplômés. 44 % sont titulaires d'une licence, 43 % d'une maîtrise et 11 % d'un diplôme de niveau bac + 5, ce qui permet à ces jeunes enseignants de viser l'agrégation et, au-delà, l'enseignement supérieur.

Pour six enseignants sur dix, le choix de ce métier est l'aboutissement de leurs études, et un quart des professeurs de lettres, langues vivantes (LV), histoire-géographie et éducation physique et sportive (EPS) affirment « qu'il n'y avait pas d'autres débouchés » et que « l'important était d'éviter le chômage ». Cette crainte est avérée pour les PLP ou les titulaires du certificat

5. A. Degenne, L.-A. Vallet, « L'origine sociale des enseignants par sexe et niveau d'enseignement. Évolution entre 1964 et 1997 », revue *Éducation & formations*, n° 56. Cf. Bibliographie.

d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET), qui ont choisi plus fréquemment d'entrer dans l'enseignement après une première expérience professionnelle.

L'image forte d'un enseignant les a souvent guidés précocement vers ce métier.

Cependant, deux tiers des enseignants interrogés, surtout les « littéraires » et les professeurs d'EPS estiment avoir été influencés dans leur choix ; dans six cas sur dix, c'est l'image forte d'un enseignant qui les a guidés précocement vers ce métier entre l'école primaire et le lycée, ou celle d'un parent ou membre de la famille lui-même enseignant.

Enseigner la discipline que l'on aime.

Devenir professeur pour « enseigner la discipline que l'on aime » demeure le principal moteur d'accès au métier (pour plus de six sur dix sur la base du cumul de trois réponses) devant « le contact avec les élèves (un enseignant sur deux) » et « la transmission des savoirs et connaissances » (plus de quatre sur dix).

L'attachement à la discipline est plus fortement affirmé par les professeurs d'EPS, d'éducation musicale, d'arts plastiques et des disciplines « littéraires » (philosophie, lettres, langues vivantes).

« Le contact avec les élèves » qui recouvre le plaisir de transmettre des connaissances, est plutôt avancé par les professeurs de langues vivantes, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre (SVT), histoire-géographie et EPS.

Après « la transmission des savoirs et des connaissances », au quatrième rang des motivations d'accès à la profession, les enseignants placent « l'autonomie dans la classe ».

Les enseignants du second degré public : diversité des conditions d'exercice, difficultés ressenties

20,9 élèves en moyenne devant un enseignant du second degré public.

Si le nombre moyen d'élèves devant un professeur du secteur public est de 20,9 tous types d'établissements confondus, il est de 22,6 en collège, de 23,1 en lycée général et technologique et seulement de 15,7 en lycée professionnel. Il varie fortement suivant les académies. En collège par exemple, il est de 20,8 en Guyane et de 23,7 dans l'académie de Nice. Globalement, les académies « rurales » se caractérisent par des nombres moyens d'élèves faibles, à l'inverse de celles du Sud de la France, de Paris et de Versailles.

Le nombre moyen d'élèves face à un professeur pendant une heure peut être fort différent d'une discipline à l'autre : par exemple 24,0 en histoire-géographie, et seulement 21,3 en langues vivantes. Cet écart est essentiellement dû au fait que les enseignements en langues, parfois optionnels, sont effectués à 60 % en groupe alors que ce pourcentage est de 9 % en histoire-géographie.

Cependant, la taille moyenne du groupe d'élèves ne permet pas d'appréhender toute la diversité de contexte d'exercice. Ainsi, en collège, un enseignant d'histoire-géographie et un enseignant d'arts plastiques ont un nombre moyen d'élèves pendant une heure équivalent (24,0) mais un enseignant d'arts plastiques voit en moyenne 319 élèves dans la semaine tandis que son collègue d'histoire-géographie seulement 161. Cette différence est causée par le nombre d'heures plus important d'histoire-géographie prévues dans les programmes.

Les obligations réglementaires de service sont différentes suivant les corps : elles sont de 15 heures pour un agrégé, de 18 heures pour un certifié ou un PLP. À ces obligations statutaires s'ajoutent des heures supplémentaires qui varient suivant les corps (1 h 48 en moyenne pour les agrégés, 1 h 19 pour les certifiés et 1 h 39 pour les PLP), mais également suivant les disciplines (1 h 24 pour les littéraires et les scientifiques et 1 h 49 pour les disciplines technologiques).

Temps de travail déclaré : en moyenne 39 h 47 par semaine dont 20 h 27 hors enseignement.

Les enseignants à temps complet déclarent effectuer 39 h 47 en moyenne, par semaine (hors congés scolaires) dont 13 h 25 à la maison. Il existe peu d'écart entre les agrégés (41 h 02), les PLP (40 h 04) et les certifiés (39 h 29), malgré les différentes obligations de service. Néanmoins, il apparaît que les agrégés, qui exercent plus souvent en lycée d'enseignement général et technologique, passent davantage de temps à leur domicile à préparer les cours et corriger les copies que leurs collègues. Les écarts sont plus significatifs au niveau des disciplines. Les enseignants d'EPS et d'arts plastiques et éducation musicale passent davantage d'heures devant les élèves. Ceux des disciplines littéraires déclarent travailler 42 h 55 par semaine, dont 17 h 10 de travail à la maison.

Pendant les congés, les enseignants disent travailler entre 19 et 20 jours en moyenne, dont 5 jours pendant les vacances d'été, les professeurs agrégés et des disciplines littéraires travaillant respectivement 21,1 et 24,4 jours. Pour plus de huit enseignants sur dix, une heure de cours est plus fatigante que les autres heures de travail (particulièrement pour les professeurs des disciplines littéraires et de collège) mais plus intéressante aussi pour plus de un sur deux.

Difficultés d'adaptation au niveau des élèves et distance culturelle entre élèves et professeurs.

Invités à classer leurs difficultés, les enseignants placent au premier rang les conditions de travail⁶, et au deuxième rang la difficulté d'adaptation au niveau des élèves qui tient tout d'abord à « une maîtrise insuffisante des notions de base » (61 %), surtout pour les professeurs de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre (SVT), et philosophie et lettres ; ainsi qu'à « l'hétérogénéité des acquis scolaires ». Enfin, « le manque d'investissement des élèves » est particulièrement avancé par les professeurs de LP et des secteurs industriels et technologiques.

6. Un panel de 955 enseignants du second degré représentatif par corps et par discipline de la population enseignante a été interrogé en juin 2001 et janvier 2002.

« La distance culturelle entre les attentes des élèves (programmes, centres d'intérêt, références culturelles, expression orale et écrite) et les savoirs dispensés dans la classe » est perçue par sept enseignants sur dix et surtout par ceux d'EPS, de philosophie et lettres et de physique-chimie et SVT. L'indiscipline dans la classe vient au troisième rang des difficultés professionnelles et est perçue davantage en ZEP, en collège et LP qu'en lycée général et technologique, et par les professeurs d'EPS et des disciplines technologiques et du secteur industriel.

Bavardages, inattention et manque de respect.

Certaines disciplines d'enseignement semblent davantage exposées à l'inattention et aux bavardages entre élèves, comme l'histoire-géographie-sciences économiques et sociales, et la physique-chimie-SVT. Les actes plus graves comme « le manque de respect entre élèves ou l'insolence » affectent davantage les jeunes enseignants, ceux de ZEP et les professeurs d'EPS.

Transmettre des savoirs mais aussi éduquer, une conception du métier vécue différemment suivant les contextes.

Au regard des comportements d'élèves socialement et scolairement hétérogènes, le métier évolue de la transmission des savoirs vers un rôle éducatif. Ainsi, si dans leur majorité, les enseignants considèrent qu'idéalement leur rôle premier est de transmettre des savoirs, la réalité du métier les pousse quelquefois à être éducateur avant que d'assurer ce rôle. Il en est ainsi des professeurs de LP, de collège et de ceux enseignant en ZEP. Les agrégés, qui exercent beaucoup plus souvent au lycée, centrent davantage la conception de leur métier sur la fonction de transmission (92 %), et semblent plus en accord avec cette représentation (58 % considèrent l'assurer dans la réalité). À l'inverse, les PLP, les jeunes enseignants, les professeurs de langues vivantes, d'arts plastiques et éducation musicale vivent une tension identitaire plus forte.

Si, globalement les deux tiers des enseignants se déclarent assez satisfaits de leur expérience professionnelle, cette proportion varie fortement, de trois quarts des agrégés (enseignant essentiellement en lycée) et les jeunes enseignants, à 61 % pour les certifiés des collèges de zone ou de réseau d'éducation prioritaire (ZEP-REP), et elle s'affaiblit au fil de la carrière.

Au fil de l'ancienneté, un sentiment d'usure grandissant dû au comportement des élèves et à la difficulté de les faire tous progresser.

Après vingt ans d'ancienneté, les professeurs sont seulement 10 % à trouver leur métier de plus en plus satisfaisant, contre 24 % en début de carrière, alors que les conditions objectives d'exercice (établissement demandé et obtenu, choix des classes, etc.) sont supposées meilleures.

L'usure semblerait donc se dessiner dans le rapport au métier lui-même qu'ils sont de plus en plus nombreux à juger de plus en plus difficile : trois sur dix en début de carrière, un sur deux entre onze et vingt ans d'ancienneté, deux sur trois après vingt ans d'ancienneté.

Les raisons avancées sont tout d'abord « le comportement des élèves » (passifs, démotivés et indisciplinés), davantage par les femmes et les enseignants de LP et de collège, surtout en langues vivantes et dans le secteur industriel.

Puis « la difficulté de faire progresser tous les élèves » et « le nombre d'élèves par classe trop élevé » sont des raisons avancées par les jeunes et les professeurs de technologie et de mathématiques, la complexité des tâches demandées à l'enseignant, surtout invoquée par les professeurs d'histoire-géographie et de sciences économiques et sociales ainsi que la difficulté de rencontrer des collègues.

Une reconnaissance et un salaire jugés insuffisants.

Une grande majorité des enseignants (85 %) estiment « qu'ils ne sont pas assez reconnus dans la société », opinion qui varie selon les corps : 50 % des PEGC « sont tout à fait d'accord », suivis des certifiés et PLP (47 %) et des agrégés (37 %). Ce manque de reconnaissance est moins ressenti dans les établissements réputés difficiles où 31 % des professeurs de collèges ZEP-REP « sont tout à fait d'accord » contre 50 % hors ZEP-REP.

Trois quarts jugent le salaire insuffisant, sentiment qui progresse avec l'ancienneté.

Un enseignant sur cinq envisage d'arrêter d'enseigner en collège ou lycée de façon temporaire ou définitive.

Un enseignant sur cinq déclare envisager à court terme de cesser d'enseigner en collège ou lycée de façon temporaire ou définitive. Cela concerne plus du quart des jeunes, un tiers des 30-39 ans et plutôt les agrégés.

Les souhaits de mobilité se répartissent entre une mobilité partielle avec des services partagés (40 % entre second degré et IUFM, formation continue), une mobilité totale temporaire (18 %) et un départ définitif de l'enseignement secondaire (davantage les hommes [44 %] que les femmes [33 %] et les agrégés [52 %] que les certifiés [30 %], qui envisagent d'accéder à l'enseignement supérieur).

Les deux tiers des enseignants visent des postes au sein de l'Éducation nationale : universités (20 %), IUFM (13 %), chef d'établissement (12 %). Les sorties réelles hors Éducation ne sont envisagées que par un tiers d'entre eux, dont 8 % vers la fonction publique et 12 % vers l'entreprise privée.

Deux mesures jugées prioritaires par les enseignants : diminuer le nombre d'élèves par classe et intégrer un temps de concertation dans le service.

Appelés à classer un certain nombre de propositions visant à améliorer leurs conditions de travail, sept enseignants sur dix souhaiteraient « la diminution du nombre d'élèves par classe », surtout les enseignants des grands établissements (de 600 à 1 000 élèves), les jeunes, et les professeurs d'EPS, de mathématiques et physique-chimie. Une deuxième mesure souhaitée par les enseignants en ZEP serait d'intégrer un temps de concertation dans le service.

« La revalorisation des salaires » serait attendue par 40 % des jeunes enseignants (surtout les hommes), « l'amélioration de la formation continue » attendue par les agrégés et celle du « travail en équipe » par les PLP, les professeurs d'EPS et d'histoire-géographie, surtout dans les petits établissements.

Enfin, « l'amélioration de la gestion des carrières » est souhaitée par un quart des PLP et des agrégés.

La comparaison de la situation des enseignants français avec celle des enseignants des autres pays européens montre de grandes disparités.

Si l'on se réfère à une étude publiée en 2003 par le réseau d'information sur l'éducation en Europe (EURYDICE), et portant sur les enseignants de collèges, des disparités importantes apparaissent dans le statut des enseignants, titulaires ayant la garantie de l'emploi ou contractuels, le temps d'enseignement – qui peut aller du simple au double –, la nature des fonctions limitées à l'enseignement ou incluant d'autres missions au sein de l'école, le niveau moyen de salaire et son évolution au cours de la carrière.

À cet égard, si les enseignants français apparaissent particulièrement favorisés en termes de sécurité de l'emploi et de temps de travail, leur situation est moins avantageuse sur le plan salarial.

Bibliographie

Y. Bottin, « Enseigner en école, un métier pour demain », *Rapport* au ministre de l'Éducation nationale, La Documentation française, février 2002.

A. Davisse, *Pourvu qu'ils m'écoutent*, Champ pédagogique (3^e édition) CRDP, Créteil.

F. Dubet et M. Duru-Bellat, *L'hypocrisie scolaire - Pour un collège enfin démocratique*, L'épreuve des faits, Paris, Seuil, 2000.

N. Esquieu et S. Péan, *L'intégration des nouveaux enseignants de second degré*, Données sociales, INSEE, 1996.

G. de Lylle, *Les nouveaux profs... sur la brèche*, Paris, L'Harmattan, 2001.

S. Le Bars et P. Mérieu, *La machine-école*, Folio actuel.

J.-F. Mondot, *Journal d'un prof de banlieue*, Paris, Flammarion, 2000.

J.-P. Obin, « Enseigner en école, un métier pour demain », *Rapport* au ministre de l'Éducation nationale, La Documentation française, Paris, 2003.

S. Ramé, *L'insertion professionnelle et sociale des nouveaux enseignants*, Collection Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 1999.

A. Van Zanten, *L'école de la périphérie*, Le Lien social, Paris, PUF.

Publications de la Direction de l'évaluation et de la prospective

Notes d'Information

P. Clément, « La taille des classes en collège et lycée (secondaire et supérieur) à la rentrée 2001 », 03.09, février 2003.

P. Clément, « Les enseignants du second degré dans les collèges publics en 2000-2001 », 02.32, juillet 2002.

R. Degabriel et A. Lopes, « La taille des structures pédagogiques dans le second degré public à la rentrée 2001 : divisions et groupes », 02.40, septembre 2002.

N. Esquieu, « Être professeur en lycée et collège en 2002 », 03.37, juin 2003.

N. Esquieu, « Enseigner en lycée et collège en 2002 », 02.33, juillet 2002.

N. Esquieu, « Les débuts dans le métier des enseignants du second degré (bilan des six premières années d'exercice) », 99.09, avril 1999.

N. Esquieu, « De l'IUFM à la classe », 01.56, décembre 2001.

N. Esquieu et S. Péan, « Les débuts dans le métier des enseignants du second degré (bilan des deux premières années d'exercice) », 96.42, octobre 1996.

N. Esquieu et S. Péan, « Les débuts dans le métier des nouveaux professeurs des écoles (bilan des deux premières années d'exercice) », 97.25, juin 1997.

N. Esquieu et S. Péan, « Les nouveaux professeurs des écoles sortis des IUFM en 1994 », 95.50, décembre 1995.

N. Esquieu et P. Périer, « Devenir professeur des écoles », 01.46, octobre 2001.

N. Esquieu et S. Péan, « L'opinion des enseignants nouvellement recrutés sur la formation reçue dans les IUFM », 95.49, décembre 1995.

C. Girieud, « Temps de travail des enseignants du second degré en 2002 », 02.43, octobre 2002.

A. Procoppe, « Les instituteurs et professeurs du secteur public à la rentrée 2000 », 02.29, juin 2002.

Revue Éducation & formations

Coll., « Connaissance des enseignants », n° 56, avril-juin 2000.

Les Dossiers

P. Périer, « Devenir professeur des écoles - Enquête auprès des débutants et anciens instituteurs », n° 123, juin 2001.

P. Périer, « Le métier d'enseignant dans les collèges et lycées au début des années 2000 », n° 145, juin 2003.

Sources et méthodologie : bases-relais, rentrée 2002 ; fichiers de paye au 31 janvier 2003 ; panel de professeurs des écoles interrogé en juin 2000 et juin 2001 ; panel d'enseignants du second degré interrogé en juin 2001 et janvier 2002.

Tableau 5 - Les enseignants exerçant dans les écoles du premier degré privé sous contrat au 31 janvier 2003

	Effectifs	Âge moyen	Âge : part en %		Part des femmes (%)	Temps partiel (%)
			Moins de 30 ans	50 ans et plus		
Instituteurs	12 884	42,3	0,2	12,8	94,3	18,5
Instituteurs spécialisés	261	44,4	0,0	23,8	82,8	11,1
Instituteurs suppléants	4 771	32,6	42,3	5,2	90,7	33,5
Professeurs des écoles	27 549	42,9	14,3	34,6	89,9	8,4
Autres enseignants	175	42,1	12,6	31,4	68,6	25,1
Total	45 640	41,6	13,1	25,3	91,1	14,0

Champ : France métropolitaine et DOM.

Tableau 6 - Les enseignants exerçant dans les établissements du second degré privé sous contrat au 31 janvier 2003

	Effectifs	Âge moyen	Âge : part en %		Part des femmes (%)	Temps partiel (%)
			Moins de 30 ans	50 ans et plus		
Agrégés et chaires supérieures	2 940	46,1	1,7	37,1	43,6	5,8
Certifiés et assimilés	45 836	44,2	8,8	39,0	65,2	14,6
PLP	8 992	44,1	4,9	35,8	61,7	10,3
Adjoints et chargés d'enseignement	17 343	45,5	0,0	31,4	73,9	20,7
PEGC	4 168	53,1	0,4	88,5	64,3	17,4
Maitres auxiliaires	19 250	36,8	28	14,4	64,8	42,0
Total	98 529	43,4	10,1	34,6	65,7	20,5

Champ : France métropolitaine et DOM.